



SMAMBVO
SYNDICAT MIXTE
D'AMÉNAGEMENT
DE LA MOYENNE & BASSE
VALLÉE DE L'OGNON



RENCONTRE DES ACTEURS ZH DU BASSIN DE LA LOIRE

« RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR L'UTILISATION DE L'OUTIL D'AIDE À LA PRIORISATION DANS UNE DÉMARCHE DE RESTAURATION DE MILIEUX HUMIDES »

Riom, 4 juillet 2023



avec le Fonds européen de développement (région) (FEDER)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Plan de gestion stratégique des milieux humides du bassin versant de l'Ognon



SMAMBVO
SYNDICAT MIXTE
D'AMÉNAGEMENT
DE LA MOYENNE & BASSE
VALLÉE DE L'OGNON

Sectorisation du Bassin versant : priorisation

- Prise en compte différente des fonctions et menaces/atteintes des MH selon les territoires.

- Secteur de l'Axe Ognon :
 - Fonction d'épuration des MH (protection des masses d'eau)
 - Fonction biologiques majeures
 - Fonction socio-économique (préserver l'usage de production extensif)

- Secteur de la Basse Vallée de l'Ognon :
 - Fonction d'épuration des MH (protection des captages)
 - Menace d'artificialisation
 - Menace des usages intensifs

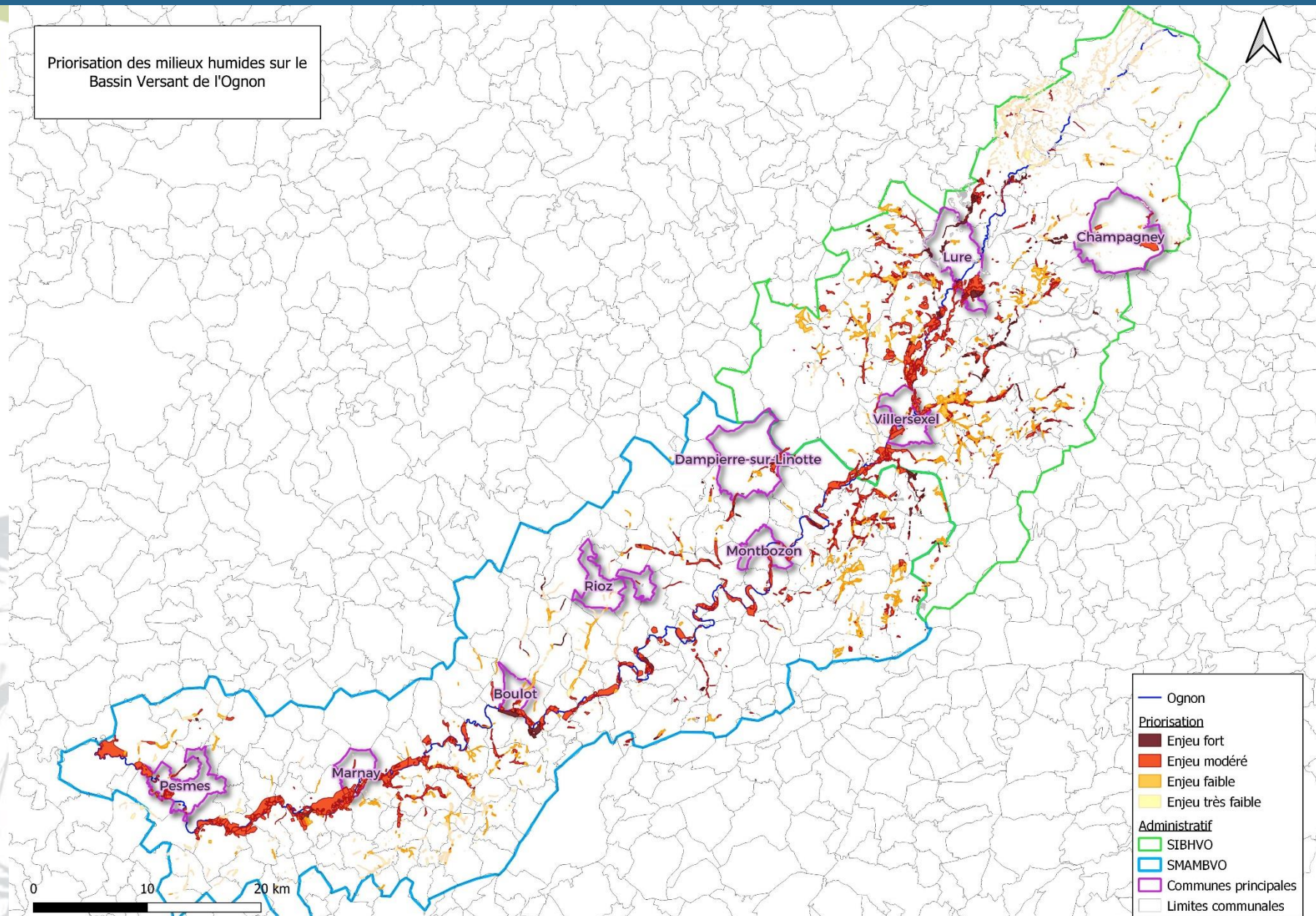
- Secteur de la Moyenne Vallée de l'Ognon :
 - Fonction de régulation hydrologique des MH (régulation des crues)
 - Fonction socio-économique (préserver l'usage de production extensif)

- Secteur de la Haute Vallée de l'Ognon :
 - Fonction de régulation hydrologique des MH (soutien d'étiage)
 - Menace de la déprise agricole
 - Gérer les MH dégradés par des atteintes hydrauliques

Résultats → Short-list des MH sur lesquels agir en priorité
150 sites soit 245,13 ha répartis entre 48 communes

Sectorisation du Bassin versant

Priorisation des milieux humides sur le Bassin Versant de l'Ognon



Animation du Plan de Gestion Stratégique

Objectif : mieux connaître les milieux humides pour mieux évaluer les possibilités de restauration et de protection

Comment ?

- Etudes de faisabilité (contexte socio-économique ; faisabilités foncières...)
- Etudes des différentes fonctions
- Ciblage des nouveaux secteurs prioritaires

Objectif : améliorer l'état écologique des milieux humides

Comment ?

- Elaboration des documents de gestion sur les milieux humides prioritaires
- Mise en œuvre des opérations de gestion (concertation entre acteurs, restauration et préservation, suivis)
- Mise en place une animation foncière

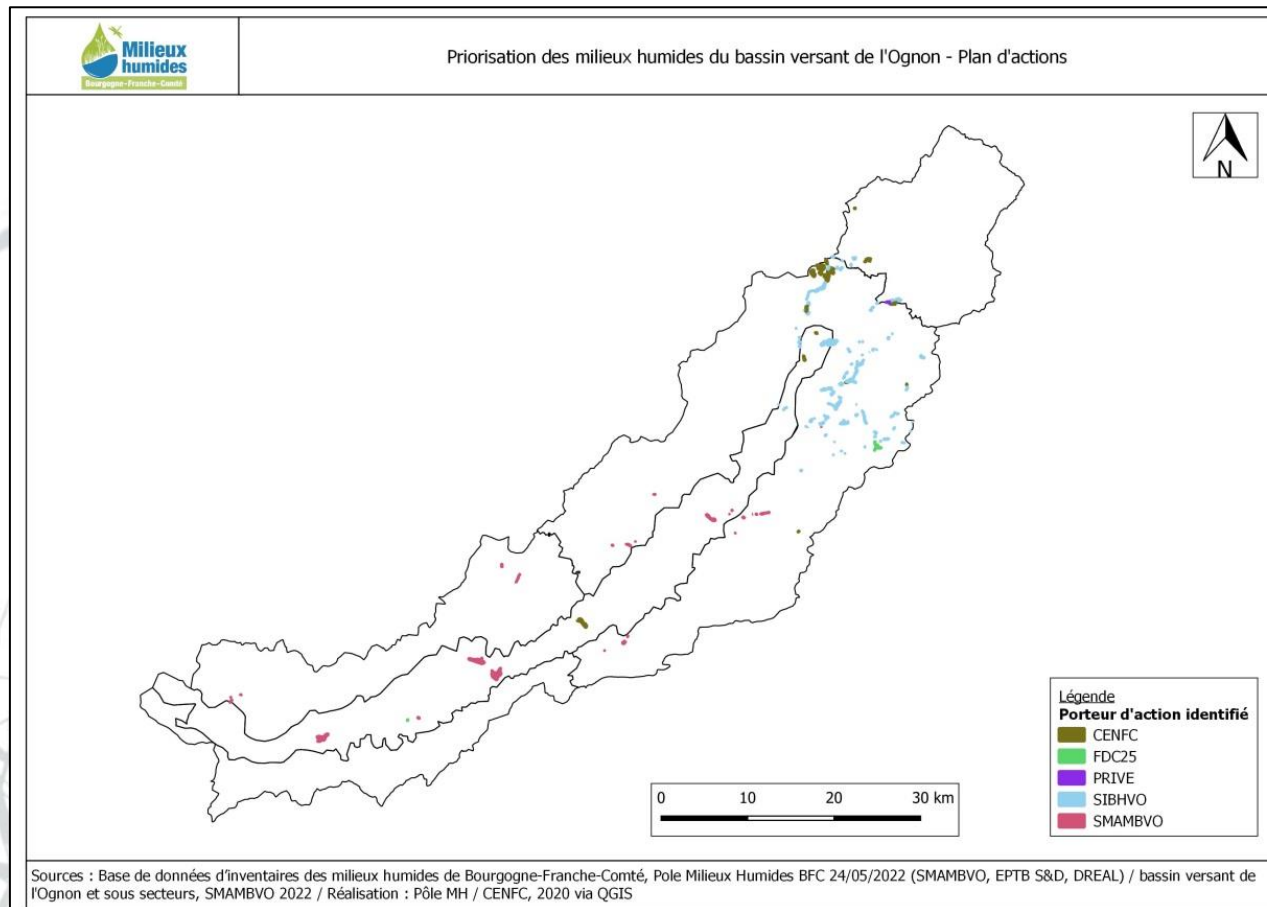
Objectif : assurer une meilleure prise en compte des milieux humides par l'ensemble des acteurs

Comment ?

- Assurer la mise en place du PGS et des différentes missions (accessibilité, sensibilisation, mise en œuvre des opérations)
- Créer des outils de communication et de sensibilisation à destination de tout public
- Assurer l'intégration des milieux humides dans les documents d'urbanisme
- Instaurer une gouvernance de suivi du document

Répartition entre maîtres d'ouvrage

- Phase de définition du plan d'actions
 - Positionnement des structures pour porter des actions parmi les milieux humides prioritaires (150 sites soit 245,13 ha répartis entre 48 communes)



	Nombres de MH à charge sur le BV de l'Ognon
SIBHVO	120
SMAMBVO	36
CEN	11
PRIVE	4
FDC 25/70	0
FDC 39	0
FNE 25/70	0
PNR Ballon des Vosges	0

Mise en œuvre du Plan de Gestion Stratégique

Trois axes principaux :

- Protéger les milieux à enjeu faible et très faible des dégradations
- Agir sur les milieux à enjeu modéré à fort
- Mettre en place des mesures concrètes de restauration sur les milieux prioritaires

Par quels moyens ?

- Intégrer les milieux humides aux règlements d'urbanisme (protection, autorisation de futurs aménagements)
- Sensibiliser les propriétaires et/ou exploitants pour obtenir les autorisations d'agir sur les milieux
- Mettre en place une campagne de caractérisation de zone humide pour les milieux prioritaires

Stratégie d'intervention sur les tourbières des Mille étangs



Contexte

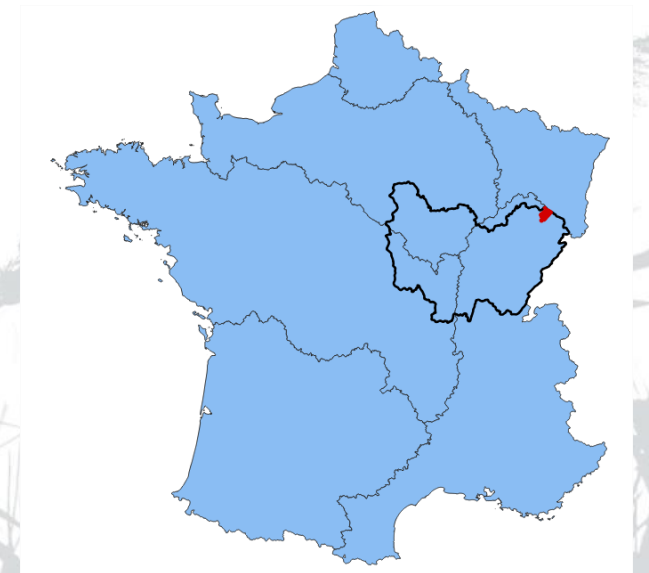
► Contexte régional :

- Plan d'actions en faveur des tourbières de FC 2016-2025
 - Objectif prioritaire « A. Multiplier les projets de restauration, de réhabilitation et/ou d'entretien »
 - Action « A3. Intégrer les tourbières dans les stratégies territoriales ».



► Contexte local

- Site Natura 2000 : Plateau des mille étangs (animation PNRBV)
- 191 sites / 201 ha
- Sites méconnus, de petite taille, peu d'actions de réhabilitation



- ▶ Lancement d'une étude : Stratégie d'intervention sur les tourbières des Mille étangs
 - ▶ Phase 1 : caractérisation des tourbières (2019-2020)
 - ▶ Analyse des fonctions écologiques
 - ▶ Evaluation du niveau de dégradation du potentiel de restauration
 - ▶ Faisabilité foncière
 - ▶ Phase 2 : définition de la stratégie (2020-2021) :
 - ▶ Dans une optique de réhabilitation fonctionnelle
 - ▶ Dans une optique de protection



Stratégie de réhabilitation

► Priorité de réhabilitation :

► [Faisabilité d'intervention] X [Faisabilité foncière]

Critère	Sous-critère	Pondération intermédiaire	Pondération
Faisabilité technique d'intervention			critère excluant ou 0,6
Faisabilité foncière	Morcellement foncier	0,5	0,4
	Statut foncier	0,5	
Présence d'un gestionnaire			critère excluant
Dégradation			critère excluant

Valeur de l'indicateur	Catégorie	Nombre de sites concernés
Sites CEN, RN	Sites gérés (0)	13
Absence de zonage	Sites non gérés (1)	178

Valeur de l'indicateur	Catégorie	Nombre de sites concernés
Tourbière intacte	Tourbière intacte, nécessité d'intervenir faible (1)	23
Tourbière faiblement dégradée	Tourbière faiblement dégradée, nécessité d'intervenir moyenne (2)	39
Tourbière dégradée	Tourbière dégradée, nécessité d'intervenir forte (3)	82
Tourbière très dégradée	Tourbière très dégradée, nécessité d'intervenir très forte (4)	42
Tourbière détruite	Tourbière détruite, absence d'intervention à envisager (5)	5

Valeur de l'indicateur	Catégorie	Nombre de sites concernés
Sans objet (s) : la tourbière ne demande aucune intervention	Faisabilité technique d'intervention non pertinente (0)	60
Nulle (0) : la mise en place d'actions de restauration est techniquement impossible	Faisabilité technique d'intervention nulle (1)	81
Faible (1) : la mise en place d'une restauration semble techniquement complexe	Faisabilité technique d'intervention faible (2)	27
Forte (2) : la mise en place d'actions de restauration paraît facile à mettre en place, techniquement envisageable avec des moyens connus et déjà testés	Faisabilité technique d'intervention forte (3)	23

Valeur de l'indicateur	Catégorie	Nombre de sites concernés
$K < 0,44$	Site très fortement morcelé (1)	20
$0,44 \leq K < 0,63$	Site fortement morcelé (2)	66
$0,63 \leq K < 0,90$	Site moyennement morcelé (3)	52
$K \geq 0,90$	Site peu morcelé (4)	53

Valeur de l'indicateur	Catégorie	Nombre de sites concernés
Site 100 % privé et/ou 100 % en BND	Statut foncier très complexe (1)	128
Site privé sur plus de 51 % des parcelles qui le composent et/ou comprenant au moins un BND	Statut foncier peu favorable (2)	28
Site public entre 50 et 74 % des parcelles qui le composent	Statut foncier plutôt favorable (3)	16
Site public à 75 % et plus des parcelles qui le composent	Statut foncier favorable (4)	19

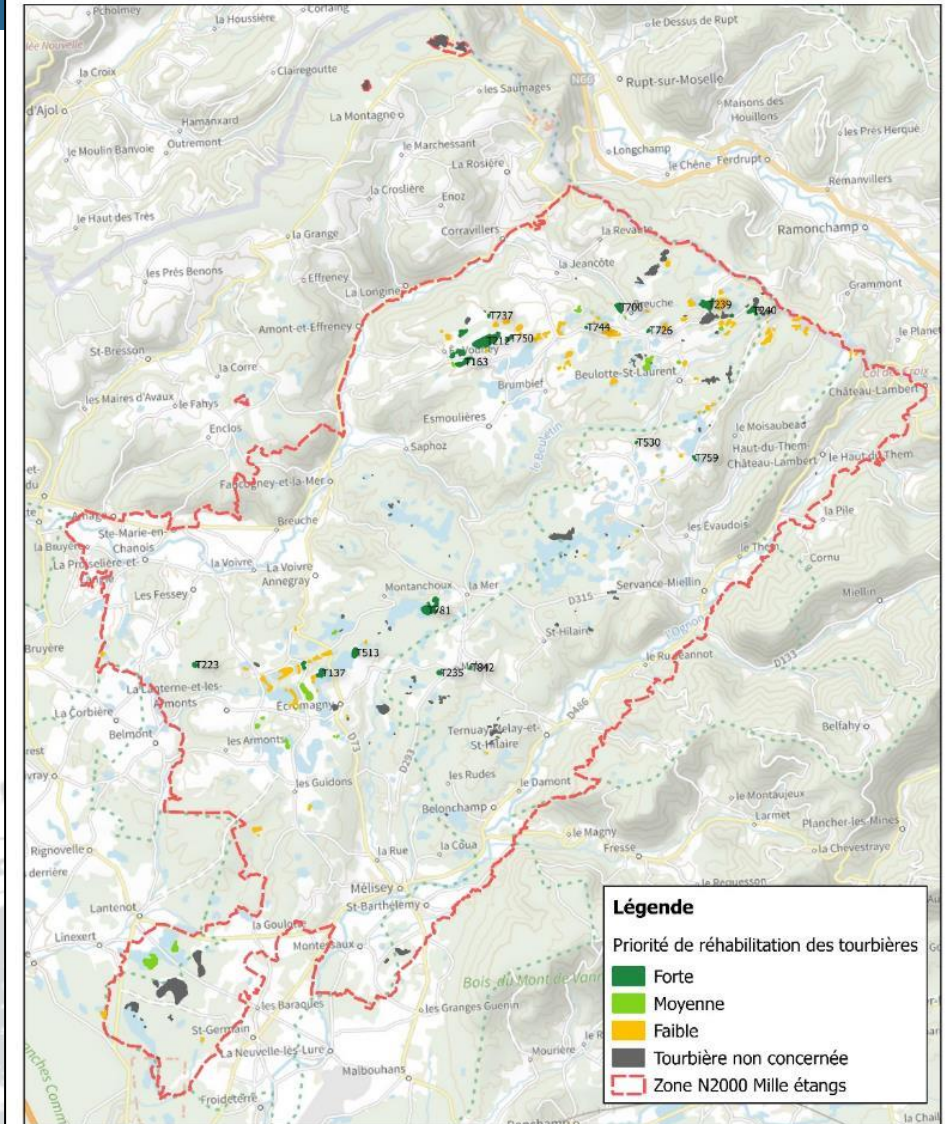
Stratégie de réhabilitation

► Bilan :

- Concerne 110 tourbières (sur 191)
- Non concernées :
 - 13 déjà gérées
 - 59 aucune intervention
 - 5 détruites
 - 14 non prioritaires

Catégorie	Nombre de sites concernés
Tourbière non concernée par une priorité de restauration (0)	82
Priorité de réhabilitation fonctionnelle faible (1)	71
Priorité de réhabilitation fonctionnelle moyenne (2)	18
Priorité de réhabilitation fonctionnelle forte (3)	20

Classement des tourbières selon la priorité de réhabilitation



Source : CENFC, 10/2020; DREAL BFC, 2020; BD Topo, 2020; Plan IGN v2, 2020.
Réalisation : CENFC, 05/2021, QGIS.

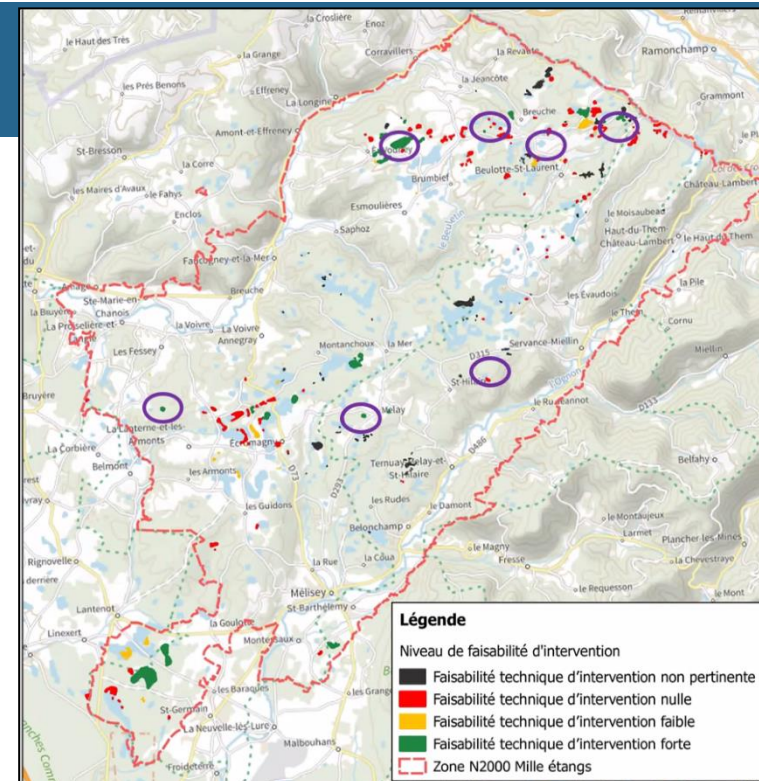
Mise en œuvre

► Concertation avec les acteurs locaux

- COPIL du site Natura 2000
- Acteurs GEMAPIens
- Communautés de communes
- Autres acteurs concernés (ONF, CRPF, DDT, FDC, FDP...)

► Sélection de sites pour engager des actions

- Lancement d'étude préalables
 - Diagnostics hydrologiques
- Animation foncière / prise de contact avec les propriétaires



Les sites envisagés / Tourbière des Georgeots (Beulotte Saint Laurent)

• Tourbière privée

Analyse du site

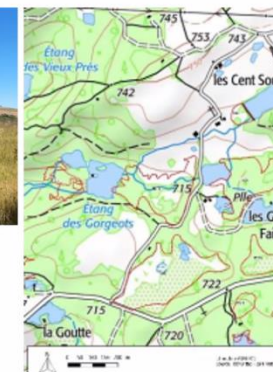
Patrimoine biologique		x
État de dégradation		x
Faisabilité d'intervention foncière		x
Faisabilité d'intervention technique		x

• Préconisations :

- Neutralisation des drains
- Aménagement agricole

• État d'avancement:

- Discussion avec l'agriculteur qui utilise les parcelles
- Démarche foncière en cours



Mise en œuvre

► Cadre de mise en œuvre

- Actions à l'opportunité ?
- Programme sur 1000 étangs ?
- Programme Vosges comtoises ?
- Vers un programme Life Tourbières des Vosges ?

